

Compte-rendu de la 39e session de l'Assemblée des Français·es de l'étranger



Chère lectrice, cher lecteur,

Du 23 au 27 octobre 2023, s'est tenue la 39ème session de l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE) composée de 90 conseillers et conseillères élu·es pour 6 ans au suffrage universel indirect dans 15 circonscriptions couvrant le monde entier.

Une douzaine de conseillers et conseillères écologistes des Français·es de l'étranger (CFdE) vous y représentent. Nos élu·es siègent au sein du groupe Écologie et Solidarité (É&S) pour défendre les intérêts des Françaises et des Français de l'étranger (FdE).

Au cœur des échanges en session plénière de cette 39e session de l'Assemblée des Français de l'Étranger :

- Ouverture de la session au Comité Économique Social et Environnemental (CESE)
- Présentations des travaux du GIEC
- Entreprises des Français à l'étranger
- Prix du développement durable
- Travaux en commissions
- Motions d'urgence
- Présentation du rapport final du groupe de travail de la réforme de l'AFE

Vous pouvez retrouver les moments forts de cette session de l'Assemblée des Français de l'étranger sur notre fil d'information.

Les journées de jeudi et vendredi ont été consacrées à la présentation des travaux des différentes commissions dont vous trouverez les détails dans ce document.



Bonne lecture !

Commission des lois, règlements et affaires consulaires

En Commission des Lois, nous avons accueilli Nathalie Parmegiani (CFdE Suède) en remplacement de Samy Ahmar (CFdE Royaume-Uni).

Nous avons auditionné des parlementaires (Éléonore Caroit, Hélène Conway-Mouray, Samantha Cazebonne, Olivia Richard, Évelyne Renaud-Garabedian et Karim Ben Cheikh). Le but était de prendre des nouvelles de leurs efforts menés pour porter les résolutions votées par notre commission. Mme Renaud-Garabedian a attribué en partie à l'Alliance solidaire des Français de l'étranger (ASFE) le succès de l'inscription au répertoire national des élus (RNE), tout en soulignant qu'elle a déposé en juillet dernier une question écrite au Sénat pour demander l'inscription au RNE des délégué·es consulaires. Une fois de plus, l'ASFE reprend à son profit le travail effectué en commission des lois sous l'impulsion de Jean-Baka.

Jean-Baka Domelevo Entfellner



Le seul rapport présenté par la commission des lois lors de cette 39e session est celui préparé par Jean-Baka sur l'aide juridique pour les Français·es de l'étranger, c'est-à-dire sur les dispositifs d'accès gratuit à l'information juridique de premier niveau en droit français ("accès au droit") et le dispositif d'aide juridictionnelle, c'est-à-dire la couverture totale ou partielle par l'État des frais de justice des moins fortuné·es ("accès à la justice"). Dans le cadre de ce rapport, nous avons auditionné Mme Diren Sahin, cheffe du bureau de l'accès au droit et de la médiation au ministère de la Justice, mais également M. Robin Ruot, cheville ouvrière du système informatisé de l'aide juridictionnelle. Cette audition nous a permis de mieux comprendre les lacunes en matière d'aide juridique pour les FdE, suite à quoi nous avons formulé trois résolutions votées à l'unanimité en commission comme en plénière et proposant des améliorations pour les FdE, tant en termes d'accès au droit (e.g., créneaux de rendez-vous en visioconférence avec des professionnels du droit) ou en termes d'accessibilité pratique au dépôt de demande d'aide juridictionnelle en ligne depuis l'étranger.

Nous avons également auditionné lors de cette session :

- Mme Pauline Carmona, nouvelle directrice de la Direction des Français à l'étranger (DFAE), suite à sa prise de fonction récente,
- M. Gérard Fromageot, chef du bureau des élections, sur les suites données par son bureau aux résolutions que nous avons formulées lors de la session de mars 2023, concernant le vote des FdE aux élections indirectes (AFE et sénatoriales),
- deux experts en droit des successions internationales, dans le cadre de la préparation d'un rapport sur le sujet par Rosiane Hounbo-Monteverde (CFDE Bahreïn, présidente de commission) et Alexandre Barrière-Izard (CFdE Afrique du Sud).

Ce rapport sera examiné par notre commission lors de la session de mars 2024.

En marge de nos travaux de commission, nous avons également formé une délégation de 5 personnes (1 personne par groupe, dont Jean-Baka pour É&S) pour nous entretenir avec la directrice de cabinet adjointe du ministre de l'Intérieur le jeudi 26 octobre. Le but de cette première prise de contact avec le ministère pilotant le projet de loi sur l'immigration et l'intégration était de mettre en avant la nécessité de consulter l'AFE pour avis, étant donné l'impact que cette loi ne manquera pas d'avoir sur les communautés françaises à l'étranger et leurs ayant-droits. Jean-Baka a notamment relevé lors de cet entretien un durcissement dommageable des conditions d'obtention de la carte de résident (long séjour), avec notamment l'introduction d'une contrainte de résidence continue sur le sol français dans les six mois à trois ans (selon les cas) précédant la demande de titre.

Commission des finances, du budget et de la fiscalité

Durant la session d'octobre, notre commission a travaillé selon 4 axes :

1. Fiscalité des non-résidents : la double imposition des retraités en Italie

À travers l'audition du responsable du collectif des retraités des français d'Italie, notre commission a mis en évidence la situation dramatique que vivent certain·es de nos compatriotes en Italie. Il apparaît absolument nécessaire de trouver une solution rapide pour éviter cette double imposition et reconnaître la bonne foi de ces retraités.

2. Avis de notre assemblée sur le projet de loi de finances 2024 (PLF 2024)

L'analyse du projet de loi de finances (PLF) 2024 nous amène à exprimer un avis mitigé. D'un côté, la commission se réjouit des créations d'équivalents temps plein travaillé (ETPT) et de la hausse nominale du budget des affaires étrangères : l'effort budgétaire est à souligner. D'un autre côté, il risque d'être insuffisant si nous tenons compte des fortes tensions inflationnistes dans le monde et des besoins importants pour réarmer le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les tensions budgétaires risquent d'être importantes pour les affaires sociales, les bourses et pour l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE).

3. Ouverture de compte bancaire en France pour les Français non-résidents

En tant que conseillers, nous sommes nombreux à être interpellés par nos compatriotes vivant hors de France sur leurs difficultés de maintenir ou d'ouvrir un compte en France. Il apparaît qu'il faut assouplir certaines conditions imposées par les banques et donner la possibilité aux consulats de confirmer l'identité des demandeurs.

4. Formation sur la lecture et l'analyse du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS)

Le professeur Frédéric Bizard, économiste spécialisé dans les questions de protection sociale et de santé et professeur d'économie associé à l'ESCP Europe et à Sciences Po, nous a exposé les enjeux du financement de la sécurité sociale en France. En mars, la commission sera prête à analyser et à rendre un avis pertinent sur le PLFSS.

Commission de l'enseignement, des affaires culturelles, de la francophonie et de l'audiovisuel extérieur

Lors de cette 39e session, nous avons pu échanger avec nos homologues membres de la commission éducation culture communication du CESE sur l'intelligence artificielle, sujet qui est à l'ordre du jour de leurs travaux intitulés : "réussite à l'école, réussite de l'école". Sur le même sujet, la commission a auditionné M. Yann Houry, directeur de l'innovation pédagogique et technologique du Lycée français international de Hong-Kong. M. Houry nous a exposé les enjeux de l'intelligence artificielle, ses avantages, ses dangers et ses applications au sein de l'enseignement scolaire.

Pour faire suite à nos travaux de mars 2023 sur la Francophonie, la commission a reçu Mme Chrisoula Zacharopoulou, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du Développement, de la Francophonie et des Partenariats internationaux. Un point sur les préparations du Sommet de la Francophonie de 2024 a été abordé, suivi d'échanges avec les conseillers sur les actions mises en place pour la Francophonie dans leurs pays de résidence.

Nous avons accueilli Hugo Catherine, président de la Fédération des associations de parents d'élèves des établissements d'enseignement français à l'étranger (FAPEE), qui nous a présenté le mode de fonctionnement des établissements conventionnés (162 dans le monde). La FAPEE a entamé une réflexion sur le modèle de convention-type.

L'audition des deux députés sur le PLF 2024 a été menée conjointement avec la commission des finances. Retenons que l'aide à la scolarité passe de 106 M€ à 121 M€, soit +15 M€. L'enveloppe se compose de 118M€ (+15 M€ par rapport à 2023) pour les bourses scolaires des enfants scolarisés dans le réseau. Ce montant est à rapprocher de la somme des besoins en 2023, estimée à 117 M€. Dans le contexte inflationniste, ce budget risque de s'avérer insuffisant, ce qui entraînera la réduction du montant individuel des bourses attribuées. Il est à noter que 1,5 M€ sont alloués pour l'aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap via les bourses AESH (+0,2 M€) et 1 M€ pour le Pass'éducation langue française sur le PLF 2024.

Concernant la subvention à l'AEFE en 2024, elle se chiffre à 455 M€, contre 447 M€ pour la loi de finances 2023, soit +8 M€ (+1,8%). La direction générale de l'AEFE, auditionnée les 25 et 26 octobre, considère que la situation de l'agence est toujours solide et se réjouit de la hausse du budget dans un contexte contraint. Notre commission s'interroge sur la capacité de l'agence à faire face, à moyens constants, à l'inflation et aux besoins futurs liés à la politique d'expansion du réseau (plan 2030).

À noter que les subventions aux Alliances françaises sont en augmentation de 7,2 M€ (2023) à 8,7 M€, soit +1,5 M€. Nous regrettons la stabilisation de la subvention de l'Institut français à 28,3 M€.

Pour terminer, nous avons fait, avec la secrétaire générale de l'AFE, le suivi des 19 résolutions déposées depuis le début de notre mandat. 18 ont reçu une réponse. Nous reconnaissons certaines avancées, notamment sur la lutte contre le harcèlement scolaire au sein du réseau.

Nous avons déploré un manque d'écoute, à l'exemple du budget concernant les bourses scolaires. En effet, en octobre 2022, nous avons alerté l'administration concernant l'augmentation des demandes de bourses scolaires de la part des familles. Malheureusement, notre demande d'augmentation dans le projet de loi de finances 2023 n'a pas été entendue, impactant directement les familles avec l'augmentation surprenante, et contre toute attente, de la contribution progressive de solidarité (CPS) fragilisant un peu plus les familles moyennes. À la lecture du PLF 2024, nous avons exprimé les mêmes craintes.

Notre commission restera particulièrement attentive et poursuivra son suivi afin que les résolutions à venir portées par la commission et par l'AFE ne restent pas lettre morte. Nous avons rédigé 4 résolutions lors de cette 39e session.



Commission du développement durable et du commerce extérieur

Sous l'impulsion de la commission développement durable et du commerce extérieur (DDCE), cette session a été marquée par plusieurs moments forts pour l'écologie, notamment l'intervention en plénière de Mme Sophie Szopa, vice-présidente de l'université Paris-Saclay, en charge du développement durable qui a présenté les travaux du GIEC en sa qualité de contributrice à leur dernier rapport ; mais également la 2e Édition du Prix du développement durable de l'AFE, prix initié et porté par l'élu écologiste Alexandre Château-Ducos. Le prix, qui met en valeur des projets portés par des associations ou des entreprises aux pratiques vertueuses relativement à la lutte contre le réchauffement climatique et au développement durable, est ouvert à tout ressortissant·e français·e, quel que soit son lieu de résidence, mais dont l'objet du projet se situe hors du territoire français. Cette année, le premier prix a été décerné à l'association "Le Cap Sportif" en Afrique du Sud dont l'objectif est d'aider particulièrement les femmes des Townships à développer des activités autour du vélo via la réparation et la location permettant aux communautés alentours un développement économique liés à la facilitation du transport durable, la pratique du sport et l'indépendance financière.

Enfin, ouverte à l'ensemble des élu·es de l'AFE, une formation sur l'implication des élu·es dans les politiques de développement durable a été donnée par "Génération Climat".

Dans le cadre de la tenue de la plénière de l'AFE du lundi au sein du Conseil économique social et environnemental (CESE), les membres de la commission ont pu auditionner, conjointement avec les membres de la commission de la sécurité de l'AFE, M. Sylvain Boucherand, président de la commission environnement du CESE. À l'initiative de la commission DDCE, une table-ronde sur les entreprises des Français à l'étranger s'est également tenue en plénière.

En commission DDCE, différentes auditions ont eu lieu de :

- Mme Fatima Bellaredj, déléguée générale des SCOP (sociétés coopératives et participatives) à l'international
- M. Arnaud Pichard, président du RIF, « Retour de l'industrie en France »
- Mme Sophie Sidos Vicat, présidente du Comité national des conseillers du commerce extérieur
- Mmes Anne Bernard et Marion Paradisi-Coulouma de la direction générale du Trésor
- M. Olivier Vincent, responsable à l'international à Bpifrance.

Lors de cette session, différentes résolutions ont été adoptées. À l'unanimité, l'AFE a demandé la participation des CFdE aux conseils économiques et d'influence organisés par les ambassadeurs de France et les services économiques de l'ambassade ainsi que les CFdE soient conviés aux manifestations de nature économique en lien avec la France. Elle a également formulé le souhait que l'organisation d'une fresque de climat entre dans la formation destinée aux CFdE et que, dans le cadre de la mise en place d'une telle formation, les agents du poste consulaire y soient conviés.

Enfin, une résolution a été adoptée pour promouvoir le rôle de l'ADEME, notamment son club international, auprès des entrepreneurs français à l'étranger.

Pour finir, Audrey Leclerc (CFdE Allemagne) a été accueillie comme nouvelle membre de la commission. Elle s'ajoute aux membres du groupe Écologie et Solidarité de la commission DDCE, Alexandre Château-Ducos (CFdE Luxembourg), Pierre Laveant (CFdE Pays-Bas), Gaëlle Lecomte (CFdE Espagne) et Abdelghani Youmni (CFdE Maroc).

Ce groupe d'élus de gauche souhaite pousser les concepts de développement durable encore plus avant au sein de la commission et de l'AFE en général, notamment en orientant les résolutions vers un commerce extérieur favorable à un développement économique en relation avec les contraintes que nous imposent le changement climatique tels les objectifs de l'Accord de Paris ou les objectifs 2030 de développement durable adoptés par tous les États membres de l'ONU.

Audrey Leclerc



Commission de la sécurité et des risques sanitaires

Lors de cette 39ème session, Aloïs Gallet a succédé à Laetisja Bert, démissionnaire.

Principaux enseignements

- Acteurs, intervenants auditionnés et élus : tous s'attendent à une augmentation des situations de crise au cours des prochains mois (tensions et risques climatiques), à l'instar du directeur du Centre de crise et de soutien (CDCS) : *“Les crises se multiplient, s'intensifient, et revêtent une complexité de plus en plus importante. La question de savoir si nous (la France) sommes suffisamment prêts et staffés, peut parfois se poser.”*
- La commission sécurité réclame depuis des années que les élus soient mieux impliqués dans le dispositif d'ilotage et, de manière générale, dans les questions de sécurité et de risques. Les demandes, les motions et les résolutions sont restées sans réponse de l'administration à ce jour. La commission insiste pour faire valoir le rôle des CFdE à travers 2 nouvelles résolutions.

- Remarque sur les risques naturels notamment : l'un des facteurs déterminants pour le succès d'un dispositif de sécurité est l'existence d'une “culture du risque” partagée par les populations. La connaissance du risque par les populations est et reste le meilleur atout de tout dispositif de prévention des risques.

Auditions

Visite et rencontre avec le directeur du CDCS du ministère des Affaires étrangères. Le CDCS est LE service de crise et de protection des ressortissants français à l'étranger fonctionnant 24/7 (120 agents). Il dispose également d'un service d'action humanitaire, chose assez unique dans le monde et dont la Diplomatie est fière (300 M€).

- *“Les relations entre ambassades et élus sont importantes pour l'effectivité du dispositif de crise”*
- Admet le besoin de formation des îlotiers et mise à jour de leurs compétences
- Le développement des compétences du CDCS est réalisé via des partenariats (pour les nouveaux risques climatiques par exemple)

Audition de 4 collègues CFdE : Éthiopie, Mali, Niger et Maroc, tous et toutes impliqués au cours des derniers mois dans des crises ayant conduit à des évacuations de ressortissants.

- L'efficacité du dispositif consulaire de réponse aux crises semble dépendre de l'efficacité du Consul sur place.
- Le dispositif d'ilotage est jugé insuffisant par manque de formation des îlotiers et le maillage du territoire est insatisfaisant.
- Au Maroc, l'action de l'Élysée a considérablement tendu les relations. Le CFdE du Maroc estime que l'Élysée "*ne sait pas faire*" avec ce pays, et ne comprend pas le contexte local.
- Un questionnaire devrait partir auprès de tous les CFdE pour les interroger sur le dispositif d'ilotage.

Audition du directeur de France-Horizon (partenaire chargé de l'accueil des personnes rapatriées)

- Chargé des français rapatriés suites à une crise et qui rentrent en situation d'indigence
- L'accueil est assuré dès l'aéroport (hébergement, allocation de subsistance, insertion sociale, éducation)
- Soudan : 68 personnes concernées ; Niger : 213 ; Israël : 216.
- Processus de prise en charge : Consulat → DFAE → France Horizon

Audition sur le risque sismique : présidents et administrateurs de l'Association Française du génie parasismique et de l'Association française pour la prévention des catastrophes naturelles et technologiques.

- Les normes sismiques mettent des décennies à intégrer le parc.
- La formation des acteurs de la prévention et de la sécurité, l'information des populations et les exercices participent à la création d'une culture du risque, considérée par les sismologues comme la clé de toute politique de prévention du risque.

Audition d'un directeur de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI) sur le risque cyber

- Traditionnellement, la politique de défense se pense "Terre - Mer - Air". Le "cyber" est désormais un nouvel angle de la défense. Cet espace est mouvant et en construction permanente.
- Besoins que chacun ait connaissance des risques cyber à titre personnel, au travail, dans les institutions ou auprès des intérêts français.

Commission des affaires sociales et du monde combattant, de l'emploi et de la formation

Audition de la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco

Malgré les accords bilatéraux et la réglementation européenne, des périodes de travail effectuées à l'étranger ne sont pas validées. Dans ce cas, une décote (de plus de 20 %) peut être appliquée à la retraite complémentaire et à la retraite de base. Les délais d'obtention des retraites sont beaucoup trop longs. Des retraités ne perçoivent que la retraite de base, pas leur retraite complémentaire pour laquelle ils ont pourtant cotisé. Des réunions d'échange sont prévues avec l'Agirc-Arrco pour étudier les particularités des Français de l'étranger. L'AFE demande que le groupe de travail de parlementaires sur la retraite des Français de l'étranger soit créé au plus tôt et que son objectif soit de rendre équitable la retraite de base, la retraite complémentaire et de réduire les délais insoutenables d'obtention des retraites. L'AFE demande aussi que la périodicité du versement des petites retraites puisse être choisie pour diminuer les frais bancaires.

Audition du GIP Union Retraites

Mise en œuvre d'une solution par biométrie pour le contrôle de l'existence des bénéficiaires d'une pension de vieillesse résidant à l'étranger. Cette démarche annuelle évitera tout déplacement et s'effectuera via un téléphone portable (ou tablette). La procédure est prévue pour juin 2024 et prendra en compte la possibilité d'un aidant.

Par ailleurs, le déploiement du dispositif d'échanges de données d'état civil entre États se poursuivra avec l'Italie et les Pays Bas en 2024.

Caisse des Français de l'étranger (CFE)

Le déficit de l'année 2022 est préoccupant. L'AFE demande une mission d'inspection.

Les *étudiants français de l'étranger* et les *étudiants étrangers* rencontrent des difficultés administratives et d'accès au logement quand ils viennent faire leurs études en France. L'AFE demande que les Français de l'étranger n'aient qu'un seul interlocuteur : Campus France. Les Français de l'étranger peuvent obtenir des bourses, l'éloignement est pris en compte. *France Volontaires* est la plateforme française du volontariat international d'échange et de solidarité. Elle est l'opérateur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et réunit l'État, des collectivités territoriales et des associations autour d'une mission d'intérêt général. L'AFE demande la signature d'une convention de partenariat entre l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et France Volontaires.

Le nombre de "volontaires internationaux pour entreprendre" (VIE) est en augmentation.

Les journées de défense et citoyenneté (JDC) pour les Français de l'étranger, nécessaires pour obtenir des diplômes français, devraient pouvoir s'effectuer en ligne à partir de 2024.